



Conseil Municipal

Séance Ordinaire du Lundi 24 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à 20 h 00, le Conseil Municipal de VIF, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy GENET.

Présents : Guy GENET - Gérard BAKINN – Anne-Sophie RUELLE - Jacques DECHENAU – Jean-Marc GRAND - Sarine VELLA - Daniel SUAREZ - Colette ROULLET – François FASCIAUX - Céline DI DOMENICO - Didier JUAREZ - Cécilia BOURGIN – Michelle NOWAKOWSKI - Sébastien GRIVEL - Gaëlle FAOU – Karine MAURINAUX - Christian GIRAUD – Serge SANTARELLI - Séverine GALBRUN - Claude CHALVIN – Guillaume CARASSIO

Procurations : Yasmine GONAY à Anne-Sophie DESOBLIN-RUELLE
Fabien MYLY à Sarine VELLA
Nathalie CHEVALIER à Gérard BAKINN
Karine REGOBIS à Céline DI DOMENICO
Sylvain GARREAU à Jean-Marc GRAND
Patrick LOMBARD à Jacques DECHENAU
Florence SCHAMBEL à Karine MAURINAUX
Céline GRANGE à Guillaume CARASSIO

Secrétaire de séance : Cécilia BOURGIN

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice :	29
Présents :	21
Procurations :	08
Votants :	29

Le Quorum est atteint

Délibération n°2024/43

Actualisation du guide de la rentrée et règlement intérieur 2024/2025

Envoyé en Préfecture le

Publié le

Le présent acte est publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité et le rend exécutoire. Il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Objet : Actualisation du guide de la rentrée et règlement intérieur 2024/2025

La présente délibération porte sur la mise à jour du guide de la rentrée scolaire qui concerne l'organisation des services de restauration, d'accueil périscolaires et du centre de loisirs.

Le guide a fait l'objet des actualisations et modifications portant sur les sujets suivants :

- Tarification de la restauration et des accueils périscolaires en cas d'absence de l'enseignant-e ou de grève
- Horaire sortie anticipée les mercredis hors vacances scolaires pour faciliter l'accès à une activité associative
- Modification des délais d'annulation des inscriptions en centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires

Vu l'avis de la commission « Vie scolaire, éducation, jeunesse » en date du 10 juin 2024,

Vu l'ensemble des éléments ci-dessus,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, **décide à l'unanimité** :

- **D'APPROUVER** les mises à jour et informations inscrites dans le guide scolaire 2024/2025 telles que définies en annexe ;
- **DE VALIDER** le guide scolaire et règlement intérieur 2024/2025 ;
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire, ou en cas d'absence, son suppléant, de prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Annexes :

Guide de la rentrée règlement intérieur 2024/2025

Année 2024 2025 Ce qu'il faut retenir

Mises à jour du guide de la rentrée scolaire 2024/2025 (avant / après modifications)

Fait et délibéré à VIF, les jours mois et an susdits.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire

Cécilia BOURGIN

Guy GENET

RESULTAT DU VOTE : Unanimité